

## **Champ d'application**

La présente charte s'applique à l'ensemble des utilisateurs internes et externes autorisés à utiliser la plateforme WikiSol62. Toute utilisation de la plateforme WikiSol62 suppose la consultation et l'acceptation des présentes règles d'usage.

## **Utilisation strictement professionnelle**

Les données de la plateforme WikiSol62 mises à disposition des utilisateurs sont réservées à l'usage exclusif de leur activité professionnelle. Toute utilisation à des fins personnelles est strictement interdite.

## **Droits et propriétés**

Le Département du Pas-de-Calais et ses partenaires, restent respectivement propriétaires, de l'ensemble des informations, données, documents, fichiers (liste non exhaustive) qu'ils ont fournis et qu'ils partagent sur la plateforme WikiSol62.

## **Accès à la plateforme WikiSol62**

L'accès à la plateforme WikiSol62 est réalisé à partir du compte d'accès individuel et du mot de passe de chaque utilisateur et en fonction des droits d'accès qui lui sont alloués.

La demande de création d'un compte est à réaliser depuis le formulaire du site prévu à cet effet et soumis à la validation de l'administrateur du site.

Pour être en conformité avec les règles de sécurité en vigueur, le mot de passe devra être changé à la première ouverture de session, être composé d'un minimum de 8 caractères avec au moins 3 types de caractères parmi les majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux (dollar, dièse, ...), être changé tous les 4 mois au minimum et être différent des précédents. Il ne devra être communiqué sous aucun prétexte, ni reproduit sur quelque support que ce soit. Il est également fortement conseillé d'éviter les mots de passe « évidents » (prénom des enfants, mois en cours, ...) ou dits « incrémentaux » (ex : Soleil08, Soleil09, ...).

Il est d'ailleurs rappelé que le mot de passe est personnel à l'utilisateur et doit être gardé confidentiel. Ces paramètres doivent être mémorisés par l'utilisateur et ne doivent pas être conservés sous quelle que forme que ce soit. En tout état de cause ils ne doivent pas être aisément accessibles ou transmis à des tiers-

En cas de difficultés de connexion ou d'utilisation, le centre d'appels informatique du Département se tient à votre disposition au 03.21.21.62.63 ou par messagerie à l'adresse [6263@pasdecalais.fr](mailto:6263@pasdecalais.fr).

## **Fermeture des accès à la plateforme WikiSol62**

La personne titulaire d'un accès à la plateforme WikiSol62 et signataire de la présente charte d'utilisation s'engage à informer le Département du Pas-de-Calais via [le formulaire de contact](#) du site lors de la cessation de sa fonction (démission, mutation, retraite, changement de poste, ...); le compte sera supprimé à la date effective communiquée.

## **Données à caractère personnel**

Constitue une donnée à caractère personnel toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

La constitution de fichiers contenant des données à caractère personnel peut relever d'une obligation de déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

La DSI du Département pourra collecter des données personnelles concernant les utilisateurs dans le cadre de l'accès et de l'utilisation de la plateforme WikiSol62.

Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les utilisateurs de la plateforme WikiSol62 peuvent obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations qui les concernent, en s'adressant au Directeur des Systèmes d'Information – Hôtel du Département – Rue Ferdinand Buisson – 62018 ARRAS Cedex 09 qui fera le relais auprès du service chargé de l'exploitation du traitement.

## **Engagement des différents acteurs**

Les différents acteurs s'engagent à appliquer et à faire respecter le [référentiel de saisie](#) des contenus de la plateforme WikiSol62.

### Les contributeurs

Les contributeurs sont l'ensemble des personnes autorisées à publier des informations sur la plateforme WikiSol62. Leur rôle est de créer et de mettre à jour des contenus, les fiches structures (FS), les fiches dispositifs (FD), les fiches action (FA) et les événements.

Les contributeurs s'engagent à :

- Garantir, selon le code de la propriété intellectuelle (droits d'auteur, droits voisins du droit d'auteur, copie, ...), qu'ils disposent de l'autorisation des auteurs avant d'intégrer un document non publié sur la plateforme WikiSol62,
- Publier uniquement des documents respectant le droit à la vie privée (droit à l'image) des personnes filmées ou photographiées ; ils s'engagent donc à s'assurer que ces personnes ont signé une autorisation de diffusion,
- Veiller à la validité des contenus qui sont diffusés sous la responsabilité de leur auteur qui s'engage à assumer toutes les responsabilités et les conséquences s'y afférant,
- Citer leurs sources lorsqu'ils utilisent des documents,
- Alimenter et actualiser de façon régulière les différents contenus,
- Définir les acronymes,
- Veiller à ne pas diffuser des contenus dont le poids serait trop volumineux et pénaliserait les utilisateurs disposant d'un accès avec un débit restreint,
- Utiliser des formats d'image compressés (jpeg, gif, png) et éviter les formats non compressés (bmp, tiff).

Dans le respect des valeurs du service public et du Département, sont proscrits : les messages à caractère injurieux, offensant, obscène ou diffamatoire, les contenus contrevenant aux droits d'autrui, les propos violents ou incitant au racisme, à la pornographie, à la pédophilie ou aux crimes et délits, le détournement du site à des fins de propagande, de prospection commerciale ou de politique.

### Les administrateurs généraux de la Direction des Systèmes d'Information (DSI)

Les administrateurs généraux de la DSI du Département du Pas-de-Calais se réservent le droit sans préavis de :

- Modifier ou suspendre de façon temporaire ou permanente tout ou partie de la plateforme WikiSol62 ainsi que de supprimer tout contenu qui irait à l'encontre des termes de cette charte,
- Suspendre temporairement ou définitivement l'accès d'un utilisateur à la plateforme WikiSol62, notamment pour des raisons de sécurité ou de mauvaise utilisation du site.

Les administrateurs généraux de la DSI du Département du Pas-de-Calais se réservent le droit, moyennant le respect d'un préavis de 48 heures auprès des utilisateurs, de :

- Suspendre temporairement l'accès à tout ou partie de la plateforme WikiSol62 pour des raisons techniques liées notamment à la nécessité de mettre à jour la plateforme technique, de la modifier, d'en assurer la maintenance et, de manière générale, pour toute autre cause technique et/ou organisationnelle.

### Entrée en vigueur et révision

La présente charte entre en vigueur, pour l'utilisateur, dès sa première connexion à la plateforme WikiSol62. Elle est conclue pour une durée indéterminée et pourra être modifiée sans préavis.

Toute utilisation de la plateforme WikiSol62, après les modifications de la présente charte, vaut acceptation pour l'utilisateur des nouvelles conditions.

### **Engagement**

Je soussigné(e) .....  
Organisme : .....

Certifie avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la plateforme WikiSol62 du Département du Pas-de-Calais et m'engage à en respecter les directives.

Date : ..... Signature : .....